

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

Décision du 9 juin 2026

06.2026-17	COMMUNICATION OBJET : Contrat de réservation de la salle des garennes de Saint-Lumine-de-Clisson pour la manifestation l'agglo tour le 1^{er} juillet 2026
------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que l'organisation d'une journée de présentation du territoire et des services de Clisson Sèvre et Maine Agglo aux élus municipaux a été validée par le Président de Clisson Sèvre et Maine Agglo,

Considérant que cette journée organisée le mercredi 1^{er} juillet 2026 comprendra un accueil café le matin et un cocktail de clôture le soir, et qu'il est nécessaire d'avoir un espace suffisant afin de permettre l'accueil de tous les participants,

Considérant le projet de contrat ci-annexé,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de signer le contrat de réservation de la salle des Garennes Saint-Lumine-de-Clisson, à partir du 30 juin 2026 à 13h30 et jusqu'au jeudi 2 juillet 2026 à 8h30, pour la manifestation l'agglo tour qui se déroulera mercredi 1^{er} juillet 2026.

ARTICLE 2 : de préciser que cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

ARTICLE 3 : Un état des lieux d'entrée et un état des lieux de sortie sera effectué par les deux parties aux dates et horaires indiqués dans le contrat.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »



Commune de
Saint-Lumine-de-Clisson
Loire-Atlantique

2, route de Clisson

Code postal : 44190

Tél : 02.40.54.76.38

accueil@saintluminedeclisson.com

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le 16/06/2026

ID : 044-200067635-20260609-06_2026_17-AU

CONTRAT DE RESERVATION

Salle des Garennes

Salle des sports

Entre la municipalité de Saint Lumine de Clisson et

L'association : la collectivité Clisson Sèvre et Maine Agglo

Représentée par Mr ou Mme : Jérôme Letourneau

En tant que : président de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Adresse : 13 rue des Ajoncs, 44190 Clisson

N° de téléphone : 02 40 57 57 89

Adresse mail : communication@clissonsevremaine.fr

Objet de la réservation

Date de la manifestation : 01/07/2026

Nature de la manifestation : L'Agglo Tour, journée itinérante sur le territoire de

l'intercommunalité à destination des élus du territoire

Horaires de la manifestation : mercredi 1/07 de 8h30 à 17h30 / réservation à partir du mardi 30/06

Nombres de personnes : 100

Nombre de chaises : 50 Nombre de tables : 10 tables

Rendez-vous état des lieux entrant : le 30/06/2026 à 13h30

Rendez-vous état des lieux sortant : le 02/07/2026 à 8h30

Les clés vous seront remises, par le service technique, lors du rendez-vous de l'état des lieux.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Tarif : Mise à disposition gratuite

Salle des garennes	Association lumineuse	Choix	Association non lumineuse	Choix
	Forfait de mise à disposition		Tarifs	
Bar	Gratuit		Gratuit	
Salle + bar	45 €		370 €	
Salle + bar + cuisine	65 €		440 €	
Salle de réunion	Gratuit		150 €	

Salle des sports	Association lumineuse	Choix	Association non lumineuse	Choix
Salle	Gratuit		370 €	
Forfait ménage	85 €		85 €	

	Association lumineuse	Choix	Association non lumineuse	Choix
Arrhes salle	Gratuit		100 €	
Arrhes bar	Gratuit		50 €	
Arrhes salle des sports	Gratuit		100 €	

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le 16/06/2026



ID : 044-200067635-20260609-06_2026_17-AU

Assemblée Générale	Association lumineuse	Choix	Association non lumineuse	Choix
Bar	Gratuit		100 €	
Salle + bar	Gratuit		100 €	

Tarifs prestations supplémentaires :

	Association lumineuse	Choix	Association non lumineuse	Choix
Forfait ménage	160 €		160 €	
Forfait pack scène vidéo	Gratuit		140 €	

Montant de la réservation : Mise à disposition à titre gracieux

Arrhes : Chèque remis le :

Solde : Chèque remis le :

Cautions :

	Association lumineuse	Choix	Association non lumineuse	Choix
Cautions salle	1000 €		1 000 €	
Cautions salle + pack scène-vidéo	1 000 €		1 500 €	
Cautions bar seul	500 €		500 €	
Cautions salle de réunion	/		/	

Chèque remis le :

Inventaire : Un inventaire du matériel sera dressé avec un agent communal, contradictoirement, lors de l'état des lieux d'entrée.

Assurance : Copie de l'assurance de l'association couvrant les risques occasionnés lors de l'utilisation des équipements mis à disposition.

Document remis le :

Règlement : L'utilisateur s'engage :

- à avoir pris connaissance du règlement de la salle et à le respecter.
- à fournir la copie d'une pièce d'identité.
- à respecter les charges indiquées sur les adhésifs posés sur chaque poutre dans la salle des Garennes.

L'utilisateur,

Cachet de la Mairie de St Lumine de Clisson

Nom : Letourneau

Prénom : Jérôme

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé, bon pour accord dans les termes ci-dessus »).

Fait en deux exemplaires originaux, à Saint Lumine de Clisson, le :